

Bruits de couloir...



Ceux qui désirent savoir pour argumenter leur réflexion personnelle à partir de notions émanant de sources sérieuses ne peuvent que trouver satisfaction dans la présente rubrique...

La saison 2026 est hors norme car l'été 2026, balayant maints records météorologiques, l'a été. Vagues de chaleur successives, canicules se succédant, sécheresse extrême des sols, orages violents, feux de forêt ont alimenté l'actualité. Tout quidam, commentant des analyses exprimait un ressenti des plus angoissants. Le coupable désigné et tant décrié sans hésitation de ce désordre sociétal est le réchauffement climatique, en d'autres termes une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre, observée depuis le début de l'ère industrielle. Des spécialistes reconnus témoignent de l'irréversibilité dudit phénomène climatique enclenché. Ils prévoient en outre à court terme une accentuation des effets ressentis. Ils invitent à prendre les mesures qui s'imposent et surtout à les mettre en œuvre.



Ce préambule pessimiste ne peut qu'interpeler le milieu colombophile évoluant dans ce contexte effrayant. Pour les sceptiques, le récent Argenton-sur-Creuse de l'« *Oost-Vlaamse Vereniging* » pose, qu'on le veuille ou non, les jalons de l'urgence d'une indispensable réflexion portant sur les implications ailées engendrées par toute vague de chaleur. Une réflexion revisitant la préparation d'une saison, la logique et la compatibilité des décisions prises, l'élaboration de plausibles solutions pour éviter de devoir arrêter des ajustements dans l'urgence.....

Scénario vécu. Répétons-le encore, la saga du récent Argenton-sur-Creuse comprend quatre phases, devient vraisemblablement l'aura d'événements futuristes rencontrés par la colombophilie. Retour chronologique sur l'évolution des décisions prises par les instances et les antagonismes suscités dans les commentaires qui s'en suivirent.

Phase 1. Les prévisionnistes annonçaient, dans la semaine du 15 août, une forte canicule avec des pics de chaleur dans les heures précédant le lâcher sur la Creuse qui réunit, chaque saison, le deuxième contingent participatif national de pigeonneaux. Face à la répétition des mises en garde des spécialistes, les hautes instances prirent la décision difficile (courageuse ?) de supprimer l'étape. Ce qui, en toute logique, fit réagir l'organisateur flamand voyant « *s'envoler* » des retombées financières conséquentes. Par contre des amateurs avaient déjà pris la décision de ne pas



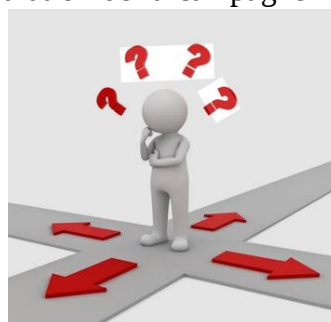
participer à l'épreuve. D'autres, à l'instar du Bien-être animal tant flamand que wallon, partageaient, même si cela perturbait la gestion sportive de leur colonie, le verdict d'annulation décrété suffisamment tôt. Mais des amateurs, face à leur échec sur le précédent Bourges, ne disposaient plus que de deux dates pour répondre au quorum de trois performances nationales pour espérer être classés dans les championnats nationaux des pigeonneaux. Un feu à l'orange clignotait !

Phase 2. Suite aux réactions émises suite à l'annulation de programmer l'Argenton-sur-Creuse du mois d'août, les instances nationales prennent, après consultation du CSN, la décision de le programmer le 22 août, une date libre dans le calendrier national. Une décision qui impose d'annuler les concours (inter)provinciaux prévus à cette date. Satisfaction pour l'organisateur reconduit dans sa mission. Le quorum de trois performances exigé par les championnats nationaux pour pigeonneaux était réactualisé. Le feu à l'orange pouvait s'estomper, mais l'annulation du La Souterraine national du 29 août, organisé par l'« *Union Brabançonne* » le maintenait en activité. Une annulation décrétée pour cause de la décision prise en février par l'AGN de n'autoriser à tout pigeonneau qu'au plus une compétition de grand demi-fond par quinzaine.

Phase 3. Argenton-sur-Creuse, au 22 août, recensait - site RFCB - 19.912 pigeons (15.769 pigeonneaux-4.143 vieux/yearlings). Un contingent expliquant aux ultimes dubitatifs la raison du lobbying effectué par l'organisateur prévu. Mais c'était sans compter sur Dame Nature qui imposait une remise au lendemain. Le libellé de son annonce, reprenant des pluies annoncées p.m. sur le Nord du pays et les Hauts-de-France, était des plus clairs. Ce qui incita des quidams à se demander si semblable décision aurait été prise pour toute autre région du pays. Les retours par vent d'est durèrent au pont qu'en certains endroits le classement par gain et perte fut sollicité pour déterminer des clôtures par trois.

Phase 4. Le feu à l'orange continuant toujours de clignoter, une ultime retouche nécessaire fut apportée par les instances nationales. Elles fixèrent à la date du 12 septembre (quorum de championnats l'obligeant, par crainte éventuelle ?) un Issoudun national, commune du département de l'Indre en région Centre-Val de Loire. Elles précisèrent que les pigeonneaux alignés sur le Châteauroux national de Derby Hainaut ne peuvent pas y participer.

Enseignement à tirer. A quelques heures de l'entame de la préparation de la campagne 2027, le narratif ci-dessus, portant sur le déroulement du dernier Argenton-sur-Creuse, incite, sans nul doute, à la réflexion. Il montre avant tout qu'une décision prise dans l'urgence peut engendrer des conséquences problématiques. Est dès lors indispensable la maîtrise sans faille de la connaissance des règlements de la pratique ailée et de l'historique des décisions décrétées. Les instances, quel que soit le niveau où elles exercent, n'auraient-elles pas intérêt, à donner le premier rôle à l'urgence climatique ? Prendre une décision sportive en « *saison morte* » ne tient généralement pas compte de plausibles contretemps climatiques rencontrés.



Les adeptes de la compétition à une nuit de panier, à l'inverse de leurs pairs optant pour le volet national, ne rencontrent pas de scénario semblable à celui d'Argenton-sur-Creuse. La suppression d'une épreuve n'est pas remise en cause. Il est vrai les intérêts poursuivis sont différents....

